

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Rapport de la session d'hiver 2016 du Bureau des droits étudiants

Session d'hiver 2016

Recherche, analyse et rédaction :

Mélanie Rembert, Coordonnatrice

Sous la direction de :

Louis-Philippe Pelletier, Vice-président à l'enseignement et à la recherche

Correction:

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) fête cette année ses 34 ans d'existence. Elle représente plus de 87 associations étudiantes et plus de 30 000 étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université Laval.

La CADEUL a pour mission de représenter les étudiantes, les étudiants et les associations d'étudiantes et d'étudiants membres afin de promouvoir et de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment en matière pédagogique, culturelle, économique, politique et sociale, ainsi qu'envers l'administration universitaire.

Par ailleurs, la CADEUL encourage ses membres à s'impliquer dans leur milieu, stimule leur potentiel et met de l'avant leur vision collective, notamment :

- en créant des liens entre les associations et en favorisant la communication avec les étudiantes et les étudiants;
- en développant des outils pour les aider à réaliser leurs ambitions;
- en les aidant à être des leaders dans leur milieu;
- en offrant des services adaptés à leurs besoins;
- en défendant leurs intérêts.

Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

Bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone: 418.656.7931 – Télécopieur: 418.656.3328 – Courriel:

cadeul@cadeul.ulaval.ca

Site Internet: http://www.cadeul.com/

TABLE DES MATIÈRES

1. Statistiques et pistes d'explication	4
1.1. Statistiques électroniques	4
1.2. Motifs de consultation	4
1.3. Provenance facultaire	4
1.4. Moyens de communication utilisés	5
ANNEXE	6
Figure 1	6
Figure 2	7
Figure 3	8
Figure 4	9
Figure 5	10
Figure 6	11
Figure 7	11
Figure 8	12
Figure 9	13
Figure 10	14

1. Statistiques et pistes d'explication

La session d'hiver 2016 s'est étendue du 14 décembre 2015 au 29 avril 2016, ce qui correspond à la période étudiée dans le présent rapport, au cours de laquelle le Bureau des droits étudiants a enregistré 455 consultations d'étudiants différents¹. Il s'agit d'une augmentation de 279 personnes (158,5%) par rapport à la session d'automne 2015, au cours de laquelle 176 consultations avaient été enregistrées.

1.1. Statistiques électroniques

Le nombre de personnes ayant « aimé » la page Facebook du BDE est passé de 879 à 925. Il s'agit d'une augmentation de 46 personnes.

1.2. Motifs de consultation

Les motifs de consultations ont été très variés au cours de la session d'hiver. Tel que le démontre la figure 1, le sujet le plus souvent abordé par les étudiants est l'évaluation des apprentissages (45% des consultations). Parmi les enjeux liés à cette catégorie, ce sont les questions relatives aux modalités de correction et à la révision de note qui ont été les plus fréquentes (*figure 2*).

En dehors des demandes d'information (18% des consultations), le cheminement académique constitue le second sujet le plus souvent abordé par les étudiants (*figure 3*). Au sein de cette catégorie, les situations relatives à l'inscription et à l'admission ont représenté la majorité des sujets abordés lors des consultations. Les problématiques liées à l'exclusion de programme ont également été une source importante de consultation du BDE par les étudiants.

En troisième lieu, ce sont les interrogations quant aux droits de la personne qui ont marqué nos consultations (*figure 5*). Les questions relatives au *Règlement disciplinaire* et aux infractions en matière disciplinaire ainsi qu'à la vie privée ont été les plus fréquentes parmi cette catégorie.

Finalement, nous avons enregistré plusieurs consultations relatives à l'encadrement pédagogique (*figure 4*). À ce sujet, la majorité des consultations concernaient des problématiques liées aux méthodes d'enseignement.

1.3. Provenance facultaire

Comme à la session dernière, la provenance facultaire des étudiants ayant consulté le BDE au cours de la session d'hiver 2016 a été sensiblement la même que la répartition de la population étudiante. En ce sens, si l'on exclue les étudiants provenant de facultés inconnues, les facultés des sciences et de génie et des sciences sociales ont été les plus représentées dans le nombre de consultations étudiantes. On notera également l'importance du nombre de consultations de la part d'étudiants provenant des Facultés des sciences de l'éducation et des Lettres et sciences humaines.

¹ Les différentes consultations réalisées par une même personne et relatives à une même problématique ont été enregistrées comme une consultation unique.

1.4. Moyens de communication utilisés

Comme l'indique la figure 10, le kiosque d'information du BDE est le moyen de communication qui a été le plus utilisé par les étudiants au cours de la session d'hiver 2016 pour consulter le service. Ainsi, le kiosque d'information nous a amené 149 consultations (33% des consultations totales) au cours de la session d'hiver, dont au moins 80 personnes qui ne connaissaient pas le service (80 demandes d'informations sur les services offerts par le BDE).

Cette augmentation de la visibilité du BDE grâce aux kiosques d'information pourrait expliquer, en partie, l'augmentation des consultations de 158,5% (soit plus du double) enregistrée entre les sessions d'automne 2015 et d'hiver 2016.

ANNEXE

Figure 1

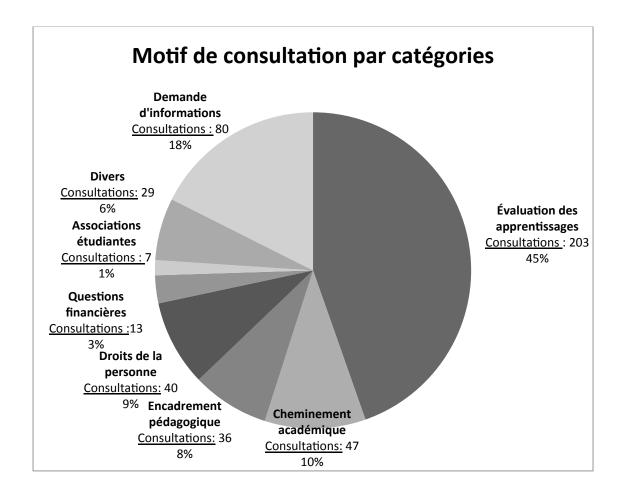


Figure 2

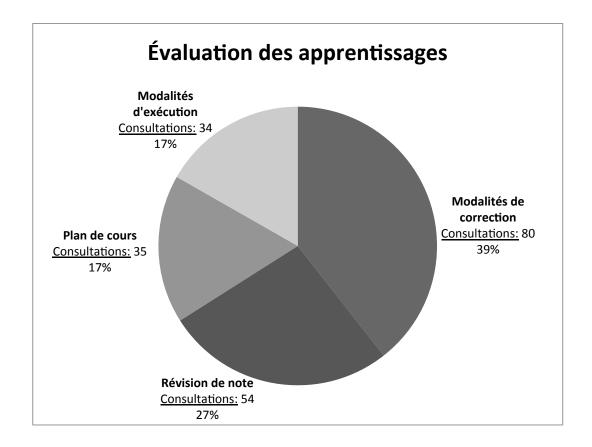


Figure 3

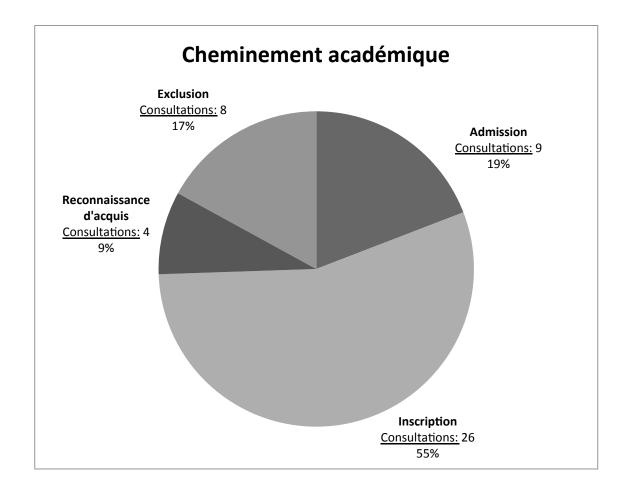


Figure 4

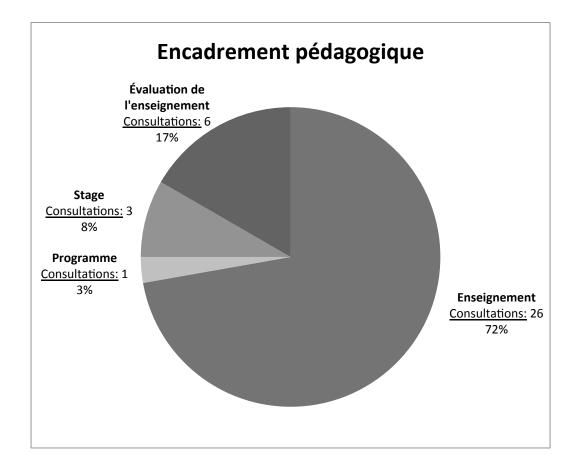


Figure 5

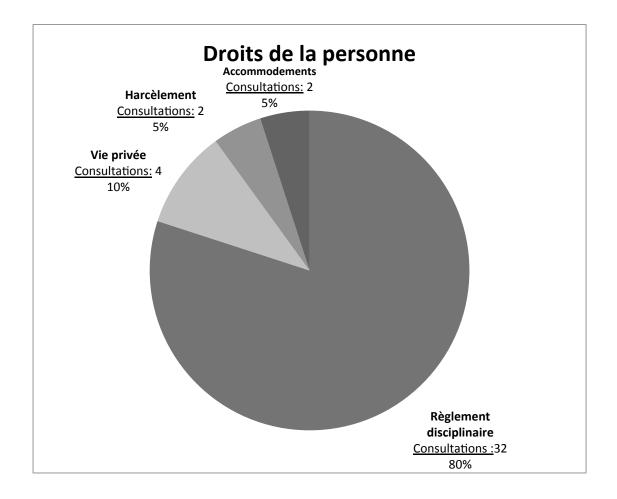


Figure 6

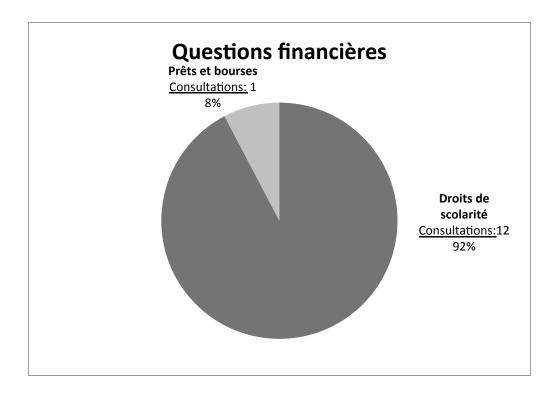


Figure 7

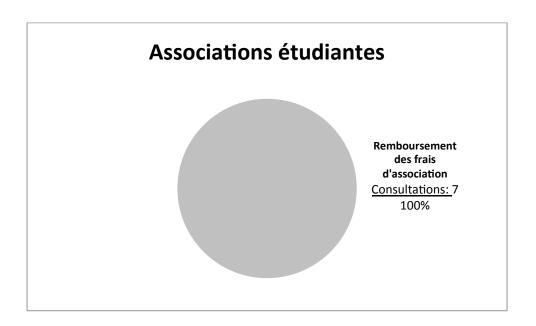


Figure 8

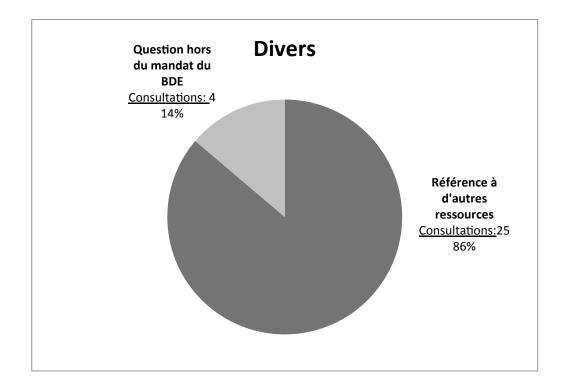


Figure 9

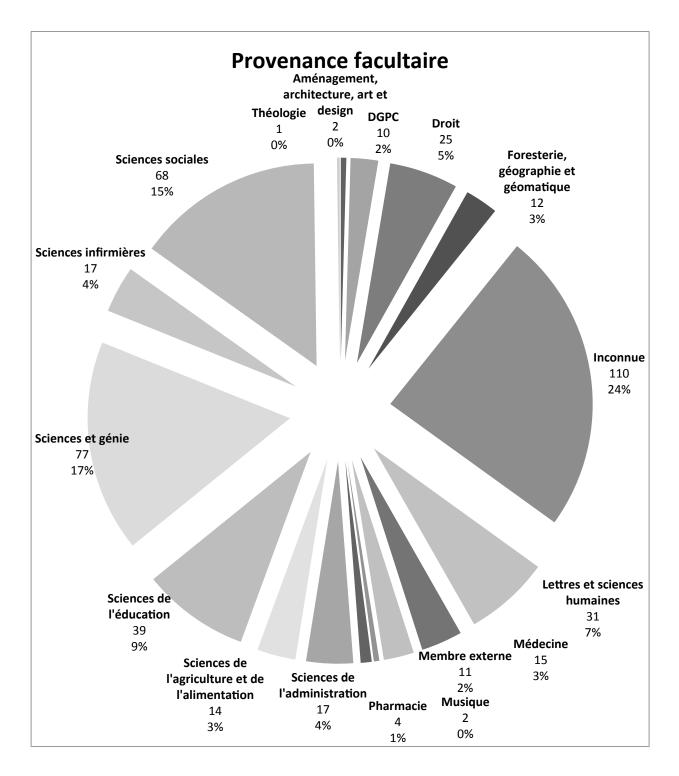


Figure 10

